



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Le 12 juin 2024 à 18 heures, le Comité Syndical du SITCOM Côte sud des Landes dûment convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Alain CAUNEGRE.

Date de convocation : 6 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 39 titulaires

Secrétaire de séance : Caroline JAY

Présents avec voix délibérative : 33 (titulaires + suppléants à voix délibérative) Quorum requis : 20

Représentés : Nombre de voix : (titulaires+suppléants à voix délibérative +pouvoirs) : 33

### Présents avec voix délibérative :

#### CC. MACS

Françoise AGIER ; Jean-Luc BELESTIN ; Francis BETBEDER ; Joël CANTIN ; Alain CAUNÈGRE ; Bertrand DESCLAUX ; Régis DUBUS ; Bernard FRACCHETTI ; Patrick MONDENX ; François GUILLAMET ; Dany JAMMES

#### CAGD

Alexandra BOGNENKO-SANIEZ ; Martine ERIDIA ; Martine LABARCHEDE ; Jean LAVIELLE ; Julien RELAUX ; Bérangère SABOURAULT ; Jean SOUBLIN ; Alain DUBOURDIEU ; Caroline JAY ;

#### CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Luc De MONSABERT ; Bernard DUPONT ; Thierry GUILLOT ; Francis LAHILLADE ; Jean-Louis PEYRELONGUE ; François CLAUDE ;

#### CC. DU SEIGNANX

Jean-Marc LARRE ; Pierre PASQUIER ; Alain PERRET ; Philippe POURTAU

#### CC. COTE LANDES NATURE

Gérard NAPIAS ; Denis VEJUX ; Christian VIGNES ;

### Absents :

#### CC. MACS

Pascale CASTAGNET ; Jean-Claude DAULOUEDE ; Jean-François MONET ; Pierre PECASTAINGS ; Denis BECUS ; Patrick BENOIST ; Antoine COELHO ; Jean-Michel DULER ; Edouard DUPOUY ; Damien GARAT ; Eric LAHILLADE ; Patrice LARD ; Alain SOUMAT

#### CAGD

Alain BERGERAS ; Hervé DARRIGADE ; Laurent LAFOURCADE ; Albert AUZEMERY ; Thierry BOURDILLAS ; Philippe CASTEL ; Philippe DELMON ; Vincent DEZES ; Julien DUBOIS ; Alain GODOT ; Florence PEYSALLE

#### CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Stéphane BELLANGER ; Didier LAFOURCADE ; Didier SAKELLARIDES ; Christian DAMIANI ; Corinne De PASSOS ; Roland DUCAMP ; Christian FORTASSIER ; Sylviane LESCOUTTE ; Didier MOUSTIÉ ; Marlène PERRIAT

#### CC. DU SEIGNANX

Valérie CORNU ; François TRAMASSET ; Didier HERBERT ; Marc MABILLET

#### CC. COTE LANDES NATURE

Nathalie CAMOUGRAND ; François CORDOBES ; Jean-Louis DAVERAT ; Francis LABOUDIGUE ; Muriel LAGORCE ; Michel LAMOLIE ; Marc VERNIER

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

DEL\_2024\_062

**Candidature à l'Appel à projets « Collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation nomade (hors foyer) » - CITEO/ADELPHE**

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le Sitcom a toujours porté une politique en faveur du tri à la source des déchets car elle répond aux enjeux globaux de réduction et de valorisation des déchets tout en tenant compte du comportement des usagers.





La loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire du 10 janvier 2020 (loi Agec) participe pleinement à cette politique au travers notamment la généralisation du tri séparé des déchets issus d'une consommation hors foyer afin d'en assurer le recyclage, rendu obligatoire à partir du 1er janvier 2025.

Dans ce cadre, Citeo/Adelphe, l'éco-organisme agréé par l'Etat pour la filière des emballages ménagers et des papiers graphiques accompagne les collectivités au travers un appel à projets visant à faciliter la mise en place du tri des emballages hors foyers. Cet appel à projets « Collecte pour le recyclage des déchets d'emballage ménagers issus de la consommation nomade » viendra :

- Accompagner financièrement le déploiement des équipements de pré-collecte permettant un geste de tri effectif des emballages ménagers issus de la consommation nomade.
- Encadrer les critères de réussites du projet sur la base des enseignements constatés lors des expérimentations accompagnées par Citeo au cours des cinq dernières années.

Monsieur le Président précise que la candidature devra être déposée au plus tard le 1er octobre 2024 et devra intégrer plusieurs pièces dont le descriptif du projet, un planning, un budget et divers documents permettant de s'assurer de la bonne finalité du projet. Les lauréats seront connus pour cette fin d'année 2024.

Le Comité syndical,

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** les statuts du Sitcom Côte Sud des Landes approuvés par arrêté préfectoral

**Considérant** le souhait de la collectivité de favoriser le tri à la source des déchets ménagers

**Considérant** les modalités de candidature de l'Appel à Projets « Collecte pour le recyclage des déchets d'emballage ménagers issus de la consommation nomade » présenté par Citeo/Adelphe

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Approuve** le projet de mise en place d'un tri à la source des déchets d'emballage issus d'une consommation hors foyer

**Autorise** Monsieur le Président à déposer une candidature à l'appel à projets « Collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation nomade », à signer le contrat concerné avec Citeo / Adelphe et tout document relatif à ce projet pour en assurer la bonne finalité

**PREND ACTE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication. *Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

Pour extrait conforme,  
A Bénesse-Mareme, le 17 juin 2024

Le Président,  
Alain CAUNÈGRE

